



IPSE



Regard sur...

Les droits des travailleurs des plateformes en Europe



Leila Chaibi
députée européenne
Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique
(GUE/NGL)

1 *A l'origine de votre engagement militant figurent des préoccupations comme le mal-logement, la lutte contre la précarité étudiante ou les droits des travailleurs des plateformes numériques. A travers le Socle européen des droits sociaux, l'Union européenne a tenté d'apporter une réponse à la montée des inégalités sociales en Europe. Quel regard portez-vous sur ce texte et comment, en votre qualité de membre de la commission de de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen, voyez-vous la possibilité concrète de faire avancer les droits des salariés en Europe ?*

► Le Socle européen des droits sociaux ne constitue pas une avancée concrète du point de vue social : ce texte est une communication vague, faite de bonnes intentions, et n'est pas contraignant. C'est dommage car l'Union européenne a vraiment besoin d'une politique sociale ambitieuse qui protège les salariés et qui tire leurs droits vers le haut. Plusieurs dossiers sur lesquels la commission de l'emploi et des affaires sociales va se pencher me donnent des raisons d'être optimiste (accès au logement, droit à la déconnexion, lutte contre l'écart salarial entre les femmes et les hommes, salaire minimum européen...). Bien sûr, rien n'est gagné d'avance et nous aurons à lutter contre les forces réactionnaires et les pressions libérales qui sont nombreuses au Parlement européen. Cependant, je vais me saisir de ces occasions pour montrer que l'Union européenne peut avoir un impact concret et positif sur les droits des salariés si elle le décide. D'ailleurs, je vois mon mandat comme un lien, entre d'un côté le travail institutionnel qui se déroule au Parlement européen et les luttes qui ont lieu sur le terrain. Je n'ai pas envie de m'enfermer entre les murs de l'hémicycle : continuer à être aux côtés des salariés qui se battent et porter leur voix au sein des institutions est pour moi l'essence même de mon rôle d'élue. Par conséquent, je n'hésite pas à me servir de la visibilité que cette fonction me confère pour mettre un coup de projecteur sur des luttes, comme celle des travailleurs de McDo qui se battent pour de meilleures conditions de travail. Je vois également que les engagements de terrain confèrent un réel atout dans le travail parlementaire. C'est mon implication de longue date pour le droit au logement qui me donne aujourd'hui la légitimité de représenter mon groupe, la GUE/NGL, dans la bataille qui s'engage autour de cette question.

2 *Au Parlement européen, vous avez récemment interpellé le Commissaire à l'emploi et aux droits sociaux sur la situation des travailleurs des plateformes numériques. En réponse, Nicolas Schmit a indiqué qu'il allait très rapidement engager des discussions avec les plateformes sur ce sujet. Comment le Parlement compte-t-il s'emparer de cette question et aller vers une protection effective des travailleurs des plateformes ?*

► En Espagne, en Belgique, en France et jusqu'en Californie, la justice arrive à la même conclusion : les plateformes numériques, telles qu'Uber ou Deliveroo, fraudent le code du travail en obligeant leurs coursiers à être de faux-indépendants plutôt que de leur donner un contrat de travail. Il est urgent que l'Union européenne s'empare de ce sujet et protège les coursiers à vélo ainsi que les chauffeurs VTC qui travaillent, via des applications, pour des plateformes numériques qui, en plus de manquer à leurs obligations sociales, s'exonèrent également de leurs obligations fiscales. Il y a une demande forte du Parlement européen sur ce sujet. Toutefois, les conceptions et les avis divergent sur ce qu'est un travailleur et sur la manière de protéger ces coursiers, le combat s'annonce donc long et semé d'embûches.

Si Ursula von der Leyen, s'est engagée à reconnaître au Parlement européen un droit d'initiative législative -ce que j'attends avec impatience-, ce pouvoir revient de facto à la Commission européenne. C'est pour cette raison que Nicolas Schmit est mon interlocuteur principal dans ce combat, que je l'ai interpellé et que je continuerai à le faire pour qu'il propose une directive, donc un texte contraignant, permettant une protection effective des travailleurs des plateformes. Cependant, le Parlement européen a également plusieurs outils en sa possession. Tout d'abord, je participe à la réalisation d'un rapport d'initiative sur les droits des travailleurs des plateformes qui nous permettra de faire pression sur la Commission afin qu'elle soumette une proposition législative sur le sujet. Ensuite, un Sommet social européen sur les plateformes est prévu en septembre prochain.

Mars 2020



IPSE



Regard sur...

Les droits des travailleurs des plateformes en Europe



Leila Chaibi
députée européenne
Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique
(GUE/NGL)

il s'agira de saisir cette occasion où seront réunis les décideurs des différentes institutions européennes et -je ferai en sorte que ça soit le cas- des représentants de coursiers ainsi que des partenaires sociaux, pour exiger un texte contraignant qui garantisse aux travailleurs des plateformes la même protection sociale et le même accès à la représentation collective qu'à tous les autres salariés. Enfin, l'urgence et la pression autour de ce sujet ne doivent pas faiblir. C'est pourquoi je suis à l'initiative d'une lettre d'interpellation destinée au commissaire Schmit pour lui rappeler nos attentes et ambitions autour de la protection des travailleurs des plateformes. A l'heure actuelle, j'ai réussi à mobiliser des représentants de trois autres groupes politiques, y compris de droite, pour soutenir ces demandes !

3 *Le 31 octobre était officialisé le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne. Une cérémonie d'adieu très remarquée a eu lieu la veille au Parlement européen. Quels enseignements tirez-vous du Brexit ? Comment selon vous, réenchanter le projet européen ?*

► Je crois que le départ du Royaume-Uni est le symptôme de la crise multiforme que connaît l'Union européenne. Alors qu'elle a été initiée avec le soutien des peuples sur un idéal de paix, l'Union européenne est aujourd'hui un vaste marché fait de libre-échange et de dumping social dans lequel l'harmonisation sociale et fiscale tient peu de place.

Il est maintenant temps de réagir et de proposer des mesures ambitieuses pour faire de l'Union européenne le projet dont nous rêvons. Les défis ne manquent pas, nous devons œuvrer pour une Europe porteuse de paix, de progrès social, d'égalité et d'émancipation, capable de réussir la transition écologique, de garantir la justice fiscale et sociale et de défendre les droits fondamentaux de chacun. Pour ce faire, il n'y a pas d'autre moyen que d'associer pleinement les citoyens aux décisions prises au niveau européen. Il faut notamment soumettre ce qui fait l'Union européenne telle qu'elle est aujourd'hui -les traités et dogmes- à l'approbation populaire, c'est à dire partout où c'est possible, au référendum. Les peuples doivent retrouver leur souveraineté et la démocratie doit être respectée, c'est seulement dans ces conditions que le projet européen pourra être réenchanté.